



Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes

Romanel, le 18 janvier 2021

**Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du Comité central
du jeudi 3 décembre 2020
Sur la plateforme « Jitsi »
19h00 : Assemblée de Comité central**

Ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire de Comité central

Présidence : Cédric Destraz, Président central

C'est à 19h01 que le Président central Cédric Destraz souhaite la bienvenue à chacune et à chacun pour cette assemblée extraordinaire.

1. Appel

Jérôme Thuillard, Secrétaire central, enchaîne avec l'appel, qui relève la présence de tous les membres du Comité central. Du côté des commissions FVJC, Gaëlle Brandt est excusée et remplacée par Arnaud Baudraz.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Comité central du 16 novembre 2020

Ce document est accepté à l'unanimité.

3. Présentation de la synthèse des ateliers menés le 16 novembre et discussion de la mise en application

- Pour rappel, une grande partie de la dernière Assemblée était consacrée à la mise en place de groupes de travail chargés de réfléchir à différentes questions abordant la prise en compte du COVID lors des manifestations fédérées 2021. La présente séance vise donc à revenir sur ces questions, qui ont préalablement été discutées en séance de Bureau central et à remettre une réponse aux sociétés organisatrices.
- En termes d'actions, il est décidé qu'une Cagnotte sera mise en place dès le Camp de Ski, sous la direction de Sébastien Paccaud. En outre, le Comité central compte se mettre à disposition des sociétés organisatrices pour une aide logistique ponctuelle, ou coordonner la communauté fédérée pour assurer cette aide. Enfin, des concepts de protection sont à rendre par les commissions du Jury, du Tir et du Rallye au 1^{er} mars 2021 : néanmoins, on peut raisonnablement se dire qu'il est bon d'annuler les cortèges.
- En termes de conseils aux sociétés organisatrices, chaque comité de Giron est responsable d'informer les organisateurs de leurs fêtes régionales. En clair, le Bureau central est d'avis que le traçage et le respect des règles sont nécessaires. De même, il s'agira de maintenir le service à table et de limiter le camping.
- Avis du Comité central : Gaëtan Vuillermet se demande si il ne serait pas de bon ton de mener les activités sportives sur deux week-ends au lieu d'un, soit sur huit week-ends au total. Le Président central lui répond que le Bureau y a pensé, mais qu'il préfère que les activités soient étendues en semaine. Quant à lui, Simon Martin pense que seuls certains sports pourraient se dérouler le week-end précédent, afin de laisser la place à la fête sur les dates prévues. Attention cependant aux infrastructures et aux bénévoles. De plus, le Président rappelle qu'il faut tenir compte des autres associations régionales. Raphaël Cornut pense qu'il faut être attentif aux mesures sanitaires en cours, quitte à ne se concentrer uniquement sur les disciplines fédérées.





Pour Christian Cachemaille, il faut garder les dates telles que prévues, afin de pouvoir compter sur des dates de réserves en fonction de l'évolution de la pandémie. Enfin, Simon Martin se demande s'il ne serait pas possible de mettre en place un tournoi de sport unique et supplémentaire, afin de garantir que les organisateurs puissent organiser une fête, et que les sports soient favorisés et garantis. A ceci, le Président central répond que le Bureau souhaite favoriser les sports fédérés dans les fêtes de Giron, et non pas la partie récréative. Enfin, Arnaud Duruz pense que cette discussion a lieu trop tôt, dans la mesure où tout le monde navigue à vue. Cependant, il souhaite que le Comité central prenne la résolution d'aider les sociétés organisatrices sur le plan logistique. En dernier lieu, Simon Ioset rappelle que les sociétés organisatrices ont déjà prévu des infrastructures et engagé des frais, et souhaite que l'information se fasse assez tôt afin d'éviter les déceptions. Le Président central prend note de l'idée de la prolongation et de celle du tournoi sportif, ainsi que des sports par régions, en plus de l'annulation pure et simple. Il rappelle que le but du Comité central doit être de donner aux organisateurs des lignes directrices claires à propos de l'organisation des disciplines fédérées, cela dans le but qu'ils puissent anticiper au mieux leurs plans, malgré la pandémie. Arnaud Duruz, quant à lui, annonce que le Comité du Pied du Jura déduira ses montants forfaitaires de ceux du Giron du Pied du Jura, à titre de solidarité. Les autres Comités sont libres de suivre le mouvement.

- Concernant la suite de la procédure, il est décidé que le Bureau informera les sociétés organisatrices au moyen d'une lettre officielle et lors d'une séance dédiée, dont il prendra la direction.
4. AG 2021 :
- Format
 - Année spéciale, AG spéciale : elle se déroulera tout de même le 24 janvier 2021, mais consistera en la diffusion d'une vidéo pré-enregistrée, qui comportera les interventions du Bureau ainsi que les vidéos des sociétés candidates. Les délégués des sociétés pourront voter au moyen de codes QR insérés dans la vidéo et le Bureau central se tiendra prêt à répondre à toutes les questions qui pourraient survenir. Enfin, chaque Société fédérée recevra une « box fédérée » composée de produits régionaux ainsi que de la convocation et deux verres à vin. Cette box sera payée par la FVJC. De plus, les inscriptions se feront par le journal. Gilles Kaellin complète en expliquant que la sécurité des votes et le quorum sont garantis, dans la mesure où les sociétés vont se connecter avec leurs mots de passe de la plateforme Fédénet. Concernant les individuels, des codes unique seront générés. Simon Martin se demande ce qu'il va se passer en cas de non-atteinte du quorum. Pour parer à ceci, l'Assemblée propose que l'Assemblée générale soit reportée si il n'y a pas de quorum et que, en parallèle, la participation soit encouragée. En outre, Steve Schorderet rappelle que les sociétés absentes et non-excuses sont amendées : ce point sera noté dans les convocations. D'autres membres du Comité central sont d'avis que nous mettions en place un vote par correspondance afin de faciliter la logistique. À la suite d'une votation, il est décidé que le vote se fera par QR code.
 - Validation de la liste finale des membres émérites
 - Elle est validée telle que présentée.
 - Prix du Mérite :
 - Reviendra aux organisateurs 2020 et à Vanessa Duthé, de La Mauguettaz, co-auteur d'un article scientifique sur la conservation du rhinocéros noir, publié dans une revue de renom.
5. Divers et propositions individuelles
- Convention avec l'Etat : une rencontre est prévue le 9 décembre prochain avec le Délégué cantonal à l'enfance et avec la Jeunesse afin de définir les contours d'une subvention pérenne pour la FVJC entre 2022 et 2024.
 - Fédeshop : le groupe de travail s'est rencontré, et le travail suit son cours.
 - Antoine Mattioni nous informe que le concours de ski unique en remplacement du camp de ski se déroulera le 6 mars 2021.

La parole n'étant plus demandée, le Président central clôt la séance à 20h16

FÉDÉRATION VAUDOISE DES JEUNESSES CAMPAGNARDES

Jérôme Thuillard
Secrétaire central

